



Paris, le 8 octobre 2009

## Note d'information

### **Médecine nucléaire : l'ASN, dans son premier état des lieux national, souligne la bonne prise en compte de la radioprotection des patients, mais relève des insuffisances en matière de radioprotection des travailleurs**

Les 94 inspections réalisées par l'ASN en 2008 dans les services de médecine nucléaire<sup>1</sup> ont porté sur les thèmes suivants :

- Radioprotection des patients : les exigences réglementaires sont généralement prises en compte par les services de médecine nucléaire inspectés.
- Radioprotection des travailleurs : les exigences réglementaires relatives à la radioprotection des travailleurs ne sont pas suffisamment respectées dans les services de médecine nucléaire. Les analyses des postes de travail et les évaluations des risques ne sont généralement pas réalisées ou sont incomplètes ; les résultats dosimétriques des travailleurs sont insuffisamment exploités ; le suivi médical des travailleurs « occasionnels » est rarement assuré. Ces insuffisances sont cependant à relativiser vis-à-vis du risque. En effet, les résultats de la surveillance dosimétrique transmis à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) en 2007 n'ont pas montré de dépassement de la limite annuelle réglementaire à ce jour.
- Contrôles réglementaires de radioprotection : les inspections montrent que ces contrôles ne sont pas toujours réalisés conformément à la réglementation en vigueur.
- Déclaration des événements significatifs en radioprotection et gestion des déchets et des effluents contaminés : ces thématiques ont fait l'objet de nouvelles réglementations en 2008 et 2009. Les événements significatifs sont encore insuffisamment déclarés à l'ASN. En 2008, 24 services de médecine nucléaire – sur les 250 services implantés sur le territoire français – ont déclaré 28 événements significatifs en radioprotection à l'ASN.

Il convient de noter que ces constats sont à nuancer compte tenu de la forte hétérogénéité rencontrée entre les services tant au niveau des radioéléments utilisés ou des techniques mises en œuvre qu'au niveau des moyens (matériels et immatériels) disponibles.

\*\*\*

En 2009, l'ASN poursuit sa mission de contrôle dans les services de médecine nucléaire. Les inspections en cours permettront, d'une part, de consolider l'état des lieux présenté dans ce bilan et, d'autre part, de veiller à l'application des nouvelles prescriptions notamment en matière de gestion des déchets et des effluents contaminés.

<sup>1</sup> La médecine nucléaire regroupe toutes les utilisations de radionucléides en sources non scellées à des fins de diagnostic ou de thérapie. Les utilisations diagnostiques se décomposent en techniques *in vivo*, fondées sur l'administration de radionucléides au patient, et en applications exclusivement *in vitro*.

---

#### **Pour en savoir plus :**

Lire le [rapport « État des lieux national de la radioprotection en médecine nucléaire - Année 2008 »](#)